

**PROCES-VERBAL**  
**SEANCE DU COMITE SYNDICAL en date du 08 janvier 2026**

Nombre de délégués : L'an deux mille vingt-six, le huit janvier à 19 heures 45, le comité syndical légalement  
En exercice : 07 convoqué, s'est réuni en mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de  
Présents : 05 Benjamin GARDET.  
Absents : 02  
Votants : 05 Présents : GARDET Benjamin, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, REBORD Jean-Luc,  
SOCQUET-JUGLARD Magdalène, VIALIS Gérard, délégués titulaires.

Date de la convocation :  
30/12/2025 Absents : MOLLIER Christelle, TEYPAZ Thierry, délégués titulaires

Également présent : RAMBAUD Christophe, Maire de Crest-Voland

Secrétaire : REBORD Jean-Luc

**Délibération 2026-01D01 – Modification ordre du jour séance du 08 janvier 2026**

Monsieur le Président propose de modifier l'ordre du jour du comité syndical comme suit :

- Ajout du point 3 : Retour de biens à la commune de Cohennoz afin de permettre leur réforme

**Le comité syndical après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents**

- Approuve la modification de l'ordre du jour.

**Délibération 2026-01D02 – Approbation procès-verbal du 20 novembre 2025**

Monsieur le Président propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2025.

**Le comité syndical après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents**

- Approuve le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2025.

**Délibération 2026-01D03 – Décision modificative n°13 au budget 2025**

Vu le budget primitif 2025 du SIVU approuvé par délibération du comité syndical le 10 avril 2025 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-06D06 du 12 juin 2025 approuvant la décision modificative n°1 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-06D07 du 12 juin 2025 approuvant la décision modificative n°2 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-06D08 du 12 juin 2025 approuvant la décision modificative n°3 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-07D03 du 15 juillet 2025 approuvant la décision modificative n°4 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-07D04 du 15 juillet 2025 approuvant la décision modificative n°5 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-08D03 du 07 août 2025 approuvant la décision modificative n°6 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-10D03 du 06 octobre 2025 approuvant la décision modificative n°7 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-11D04 du 20 novembre 2025 approuvant la décision modificative n°8 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-11D05 du 20 novembre 2025 approuvant la décision modificative n°9 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-11D05 du 20 novembre 2025 approuvant la décision modificative n°10 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-11D05 du 20 novembre 2025 approuvant la décision modificative n°11 ;  
Vu la délibération du comité syndical n°2025-11D05 du 20 novembre 2025 approuvant la décision modificative n°12 ;

Considérant la nécessité de procéder aux réajustements de crédits et de faire face aux opérations financières et comptables ;

**Le comité syndical après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents**

- Approuve la décision modificative n°13 au budget SIVU de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 : Virement à la section d'investissement	17 373.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>17 373.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-675 : Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00 €	17 373.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>0.00 €</b>	<b>17 373.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 373.00 €</b>	<b>17 373.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	17 373.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>17 373.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-2121 : Terrains nus	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 601.00 €
R-2135 : Installat <sup>2</sup> générales, agencements, aménagements des construct <sup>2</sup>	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 147.00 €
R-2136 : Autres constructions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 232.00 €
R-2153 : Installations à caractère spécifique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 221.00 €
R-2156 : Matériel de transport d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 172.00 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>17 373.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>17 373.00 €</b>	<b>17 373.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

**Délibération 2026-01D04 – Retour de biens à la commune de Cohennoz de biens mis à disposition du SIVU domaine skiable Crest-Voland Cohennoz afin de permettre leur réforme par la commune de Cohennoz.**

Monsieur le Président rappelle qu'en 2012, lors de la création du SIVU, la commune de Cohennoz a mis des biens à disposition du SIVU. Ces biens restent la propriété de la commune de Cohennoz.

Aujourd'hui 13 de ces biens sont devenus hors d'usage. Les 13 biens sont listés ci-dessous.

COMPTE	N° INVENTAIRE	DESIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	VALEUR NETTE
21731	1987-2	teleski vient des rem mecan de cohennoz	01/01/2012	239 850,86 €	239 850,86 €	-
21731	1990-3	piste de ski vient des rem meca de cohennoz	01/01/2012	26 951,88 €	26 951,88 €	-
21731	1994-6	chalet de depart sur piste vient des rem meca de c	01/01/2012	1 675,51 €	1 675,51 €	-
21731	2009-101	EQUIPEMENT PLAQUES DE CUISSON VIENT DES REM MECA	01/01/2012	879,68 €	879,68 €	-
21751	1994-7	anemometre apm vient des rem meca de cohennoz	01/01/2012	554,28 €	554,28 €	-
21753	1998-10	telesiege du cernix vient des rem meca de cohennoz	01/01/2012	6 393,51 €	6 393,51 €	-
21753	1998-9	filets de securite vient des rem meca de cohennoz	01/01/2012	1 117,83 €	1 117,83 €	-
21753	1999-2B	teleski tour du pin vient des rem mece de cohennoz	01/01/2012	4 118,32 €	4 118,32 €	-
21753	1999-3B	teleski darbelots vient des rem meca de cohennoz	01/01/2012	18 300,81 €	18 300,81 €	-
21753	1999-4B	teleski tour du pin vent des rem meca de cohennoz	01/01/2012	5 120,87 €	5 120,87 €	-
21753	2000-1B	teleski du darbelots vient des rem meca de cohenno	01/01/2012	3 739,45 €	3 739,45 €	-
21782	1195-15	teleski du prarian vinet des rem meca de cohennoz	01/01/2012	27 440,82 €	27 440,82 €	-
21782	2007-213A	PROTECTION DES PISTES	25/05/2007	8 340,31 €	8 340,31 €	-
<b>TOTAL</b>				<b>344 484,13 €</b>	<b>344 484,13 €</b>	<b>0,00 €</b>

Les biens relèvent de la commune de Cohennoz, ils ne peuvent donc pas être réformés par le SIVU. Par conséquent, le Président propose de retourner les biens à la commune de Cohennoz.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la convention de mise à disposition des biens entre le SIVU et la commune de Cohennoz,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M43,

**Le comité syndical après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents**

- Décide de mettre fin à la mise à disposition et de retourner à la commune de Cohénnoz les biens suivants :

COMPTE	N° INVENTAIRE	DESIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	VALEUR NETTE
21731	1987-2	teleski vient des rem mecan de cohennoz	01/01/2012	239 850,86 €	239 850,86 €	-
21731	1990-3	piste de ski vient des rem meca de cohennoz	01/01/2012	26 951,88 €	26 951,88 €	-
21731	1994-6	chalet de depart sur piste vient des rem meca de c	01/01/2012	1 675,51 €	1 675,51 €	-
21731	2009-101	EQUIPEMENT PLAQUES DE CUISSON VIENT DES REM MECA	01/01/2012	879,68 €	879,68 €	-
21751	1994-7	anemometre apm vient des rem meca de cohennoz	01/01/2012	554,28 €	554,28 €	-
21753	1998-10	telesiege du cernix vient des rem meca de cohennoz	01/01/2012	6 393,51 €	6 393,51 €	-
21753	1998-9	filets de securite vient des rem meca de cohennoz	01/01/2012	1 117,83 €	1 117,83 €	-
21753	1999-2B	teleski tour du pin vient des rem meca de cohennoz	01/01/2012	4 118,32 €	4 118,32 €	-
21753	1999-3B	teleski darbelots vient des rem meca de cohennoz	01/01/2012	18 300,81 €	18 300,81 €	-
21753	1999-4B	teleski tour du pin vent des rem meca de cohennoz	01/01/2012	5 120,87 €	5 120,87 €	-
21753	2000-1B	teleski du darbelots vient des rem meca de cohenno	01/01/2012	3 739,45 €	3 739,45 €	-
21782	1195-15	teleski du prarian vinet des rem meca de cohennoz	01/01/2012	27 440,82 €	27 440,82 €	-
21782	2007-213A	PROTECTION DES PISTES	25/05/2007	8 340,31 €	8 340,31 €	-
<b>TOTAL</b>				<b>344 484,13 €</b>	<b>344 484,13 €</b>	<b>0,00 €</b>

- Autorise le Président à procéder à toutes les opérations administratives, comptables et patrimoniales nécessaires au retour des biens (mise à jour de l'inventaire du SIVU)
- Précise que le retour est effectué sans contrepartie financière, les biens restant la propriété de la commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H57.

Le Président

Benjamin GARDET

Le Secrétaire

Jean-Luc REBORD

